

Les élus

**Écologie &  
Citoyenneté**  
d'Est Ensemble

Pour faire avancer l'écologie sur nos 9 villes, les 15 conseillers territoriaux du groupe "Écologie et Citoyenneté" ont été élu.e.s lors des élections municipales de mars et juin 2020. Ils constituent le 3ème groupe de l'établissement public territorial Est Ensemble en termes de nombre de membres, avec notamment cinq vice-président.e.s, le Maire de Romainville et quatre conseillers territoriaux délégués.

Contact : Groupe Ecologie et Citoyenneté d'Est Ensemble

Adresse

Site Internet : <https://est-ensemble.eelv.fr/>

## Le point de vue du groupe Ecologie et Citoyenneté d'Est Ensemble

### EN BREF.

Le choix d'une gestion publique de l'eau a été un long processus entamé en 2010 dès la création d'Est Ensemble, qui prit en charge la compétence de la gestion de l'eau, facultative à l'époque pour les intercommunalités. **Depuis le 1er janvier 2018, Est Ensemble n'est plus membre du Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF). Depuis le 1er janvier 2021, Est Ensemble est l'autorité organisatrice de l'eau potable sur la plus grande partie du territoire et depuis le 1er janvier 2023 sur l'ensemble du territoire, après le retrait du SEDIF des villes de Bobigny et de Noisy-le-Sec.** 12 ans de débats ont permis de parvenir à la décision politique unanime de créer une régie publique de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales urbaines, en février 2022 visant le fonctionnement opérationnel au 1er janvier 2024. Quitter le SEDIF permet de concrétiser nos choix politiques. La transparence et la proximité de la gestion, sous le contrôle et la maîtrise des élus de notre territoire, avec la participation des citoyens. Une tarification plus juste et plus solidaire, garantissant le droit humain à l'eau et à l'assainissement pour tous. Une réhumanisation du service public, résolument à l'écoute des usagers. La priorité écologique avec un meilleur entretien de notre réseau pour réduire la casse et les fuites et l'utilisation de différentes eaux selon les usages...

Dans ce contexte, notre groupe Ecologie et Citoyenneté d'Est Ensemble se réjouit que la Commission nationale du débat public ait décidé l'organisation d'un débat autour du projet du SEDIF d'équiper ses principales usines d'une technologie de traitement de l'eau par membranes d'osmose inverse basse pression (OIBP). **Ce cahier d'acteur veut ainsi attirer l'attention du public sur trois points : les conditions inadéquates et la portée limitée du débat public, les impacts socio-économiques du projet OIBP, en particulier pour les populations les plus fragiles, et ses conséquences environnementales.**



## Les conditions du débat

### Un débat biaisé : des conditions de discussion inadaptées à l'ampleur des enjeux

Conformément à ses prérogatives, la Commission nationale du débat public s'est saisie du projet du SEDIF, un projet industriel de renforcement des traitements dans ses trois principales usines, en raison de l'ampleur du projet, notamment sur le plan financier. Le débat public a donc pour origine et pour centre la stratégie industrielle d'un syndicat desservant environ 4 millions d'usagers, soit environ 1/3 de la population francilienne. Pourtant, le débat a dès son lancement pris le titre de débat sur « l'eau potable en Île-de-France ».

On peut s'étonner de ce glissement, qui brouille la compréhension par le grand public du sujet réel des échanges proposés. On peut surtout relever l'inadéquation du dispositif aux ambitions affichées par ce titre très large. Même si des rencontres supplémentaires ont été ajoutées par les équipes de la CNDP, ce débat qui devrait porter sur un thème majeur, complexe et multi-acteurs, reste centré autour du dossier produit par le SEDIF.

De plus, là où le SEDIF a pu préparer minutieusement son dossier, dont il a différé la parution, les autres parties prenantes – autres collectivités, associations, chercheurs, citoyens – ont dû tout au long du débat réagir en dernière minute pour être présents aux différents ateliers d'experts ou réunions publiques qui ont été proposées.

Enfin, dans les 1ères réunions tout du moins, seul le SEDIF a été invité à parler depuis la scène, les autres étant réduits à demander la parole depuis la salle. Il n'y a jamais eu d'égalité entre les différents acteurs. La Commission a tenté de corriger ce biais sans y parvenir vraiment.

**Pour le groupe Ecologie et Citoyenneté d'Est Ensemble, un autre débat sur l'eau en Île-de-France était possible. Il reste en tout cas plus que jamais souhaitable, position partagée par d'autres grandes collectivités franciliennes qui souhaitent une gestion plus durable et solidaire de l'eau à l'échelle du bassin de la Seine.**

### Un débat tronqué

Le dossier produit par le SEDIF reste la base naturelle du débat public : nul autre que le maître d'ouvrage n'est mieux placé pour

éclairer le public sur son projet et en exposer les différents impacts. Tout en reconnaissant la qualité pédagogique des éléments publiés par le SEDIF et sans critiquer la volonté de ses équipes de dialoguer de façon ouverte et constructive, force est de constater que l'information donnée au public reste partielle. Le SEDIF le reconnaît par endroits et avance quelques justifications, fondées notamment sur le processus en cours de renouvellement de sa délégation de service public.

Il n'en demeure pas moins que le public n'a pas l'information nécessaire à se former son avis sur de nombreux aspects fondamentaux du projet. On n'en donnera ici que quelques exemples :

- Le coût du projet : la hausse des coûts de travaux et de l'énergie intervenue depuis le lancement de son projet n'est pas prise en compte. L'argument est que cela risquerait de fausser la concurrence entre les candidats à la délégation de service public. Alors que, selon l'INSEE, l'indice du coût de construction a augmenté de 15% entre 2021 et 2023 (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2015347>), et que les taux d'intérêt à long terme en France se sont envolés passant de -0,15 en 2020 à 1,70 en 2022 ([https://www.insee.fr/fr/statistiques/2130712#figure1\\_radio1](https://www.insee.fr/fr/statistiques/2130712#figure1_radio1)), on peut s'interroger sur une telle présentation des coûts du projet ;

- La réalité des filières de traitement qui seront mises en œuvre : l'évolution des filières est le cœur du projet du SEDIF. C'est donc aussi le thème principal du débat. Or, hormis le choix de déployer sur chacune de ses usines une technologie d'OIBP, le dossier du SEDIF est passablement muet sur des données pourtant très structurantes. Quelle part du débit traité par l'OIBP et quelle part par nanofiltration ? Ces éléments ne sont pas précisés dans le dossier présenté par le SEDIF ;

- Le traitement des rejets. Quel sort pour les rejets des filières, concentrats et lessivats ? Là aussi, pour le SEDIF, ces options pourtant lourdes de conséquences sur le coût ou l'impact environnemental et énergétique du projet ne peuvent être présentées car elles relèvent des propositions des aspirants délégataires.

**Notre groupe regrette que le public ne dispose pas de l'ensemble des informations les plus structurantes sur le projet. Le territoire s'interroge sur la portée réelle du débat dans ces conditions.**

**Un débat pour rien ? Un processus de délégation en cours, entre incertitude sur certains aspects fondamentaux et certitude sur le maintien du choix final de l'OIBP**

On l'a vu, le SEDIF ne s'estime pas en capacité, du fait du processus en cours de renouvellement de la délégation, de donner toutes les caractéristiques de son projet. Le moment du débat ne permet donc pas d'avoir de certitude sur ces caractéristiques. Ce serait ainsi trop tôt.

Paradoxalement, c'est aussi trop tard. En effet, le SEDIF a fait le choix d'intégrer dans sa consultation l'installation d'OIBP sur ses usines, son financement et son exploitation sur la durée du contrat. Revenir en arrière paraît ainsi hautement improbable et serait à coup sûr très coûteux pour le SEDIF et ses usagers, en raison des indemnités qu'il faudrait verser aux candidats.

**Le groupe Ecologie et Citoyenneté d'Est Ensemble souhaiterait savoir ce que ferait le SEDIF si, à l'issue du débat public, il lui apparaissait préférable de renoncer au projet d'OIBP.**

## Des impacts sociaux et économiques sous-estimés pour des territoires et des populations fragiles

**Une présentation contestable de l'impact économique sur l'utilisateur : des coûts certains minorés, des moindres dépenses hypothétiques maximisées**

Au vu de son coût élevé, la présentation du projet a cherché à en minimiser l'impact sur le budget de ses usagers en incluant dans ses calculs des économies supposées ou « espérées » sur leurs consommations d'énergie, économies que rendrait possible une eau moins calcaire, ou sur leur consommation d'eau en bouteille.

**Le groupe Ecologie et Citoyenneté d'Est Ensemble voudrait souligner la fragilité de l'argumentation qui conduit à minimiser l'impact sur la facture d'eau de son projet :**

- Le projet compense des dépenses réelles (coût des investissements, du fonctionnement, de la maintenance et du renouvellement de ses filières OIBP) par des économies estimées et incertaines. Les expériences et études menées, dont certaines par le SEDIF, montrent ainsi que l'évolution des traitements n'a quasiment pas d'impact sur la proportion de ménages consommant de l'eau en bouteilles. De même façon, l'étude qui conduit à estimer les baisses attendues sur la facture d'électricité de ses ménages repose sur des hypothèses discutables (cf., par exemple, l'allongement des durées de vie des équipements électroménagers, p. 101) ;

- Comme indiqué plus haut, les coûts d'investissement du projet n'ont pas été réactualisés. Les coûts de financement de son projet ne semblent pas non plus avoir été réévalués pour le calcul de l'impact sur le budget de ses usagers ;

- Les calculs ne prennent pas en compte le décalage temporel entre, d'une part, les hausses du prix de l'eau, nécessaires dès le lancement du projet, et, d'autre part, la date de mise en service de ses installations (2032 au plus tôt selon la synthèse du dossier de présentation du SEDIF p.17) et celle de concrétisation éventuelle des gains économiques espérés (l'allongement de la durée de vie des lave-linges serait manifeste plusieurs années après la mise en service des installations). Ce décalage reporte à une date très lointaine, bien au-delà de 2032, la réduction supposée du coût pour le ménage. Dans l'intervalle, la facture des 4 millions d'usagers aura elle bien augmenté de 30 à 40 centimes selon les chiffres du dossier de présentation.

**Une pression supplémentaire sur le budget des plus fragiles des usagers du SEDIF et d'autres territoires défavorisés**

La maîtrise du prix de l'eau fait partie des raisons qui ont conduit Est Ensemble à ne pas réadhérer au SEDIF et à s'orienter vers la gestion publique, qui n'a pas d'actionnaire à rémunérer. Les tarifs du SEDIF, avant la mise en œuvre du projet OIBP, sont déjà sensiblement supérieurs à ceux d'autres territoires qui ont fait le choix de la régie publique, la Ville de Paris pour prendre l'exemple le plus évident.

Au 1er janvier 2023, le SEDIF a augmenté ses tarifs de 21,5% et VEDIF de 5,5% (source : <https://www.sedif.com/pressepublications/mediatheque/documentsbudgetairesettarifaires>). Voir en particulier la circulaire 1er trimestre 2023 et la circulaire 4e trimestre 2022). **Puisqu'Est Ensemble est sorti du SEDIF**, la hausse de la part SEDIF ne s'est pas appliquée à Est Ensemble qui a maintenu son tarif inchangé. Seule l'augmentation de la part du VEDIF a été reportée à la facture des usagers d'Est Ensemble. Par conséquent, au total, sur la part eau de la facture, les usagers du SEDIF ont subi une hausse de 10,5% et ceux d'Est Ensemble de seulement 3,8%. Les services publics doivent jouer un rôle de bouclier pour les usagers en temps de crise énergétique et économique et ne pas alimenter l'inflation. Une hausse majeure du prix pénaliserait encore les plus fragiles. Le groupe Ecologie et Citoyenneté d'Est Ensemble s'inquiète en outre d'un élargissement de la fracture qui déchire l'Île-de-France en matière d'égalité tarifaire. Ces réflexions sont d'autant plus importantes que le SEDIF dessert certaines des communes les plus défavorisées du territoire métropolitain, notamment dans le département de la Seine-Saint-Denis. Bien qu'ayant fait le choix de sortir du SEDIF, Est Ensemble et ses citoyens les moins aisés se

retrouveront aussi concernés par la hausse de tarifs par le biais des achats d'eau au SEDIF. C'est aussi le cas d'autres territoires. A ce titre, le caractère unilatéral de la stratégie du SEDIF pose question.

## **Pour une approche plus respectueuse de l'environnement, plus sobre et plus solidaire de la gestion de l'eau**

Le groupe Ecologie et Citoyenneté d'Est Ensemble partage le constat largement entendu dans les différents formats de réunion d'une présentation du SEDIF qui laisse peu de place aux alternatives à l'approche fondée sur le « tout traitement ». Beaucoup de voix se sont élevées pour indiquer que l'explication invoquée de ressources en eau « à 97% superficielles » pour justifier une très faible action de protection de la ressource paraissait insatisfaisante et en tout cas très en-deçà de la capacité technique et économique du premier syndicat d'eau potable français.

Notre groupe rejoint aussi les interrogations voire les réticences que suscitent les impacts du projet sur l'environnement : rejets, hausse phénoménale des consommations énergétiques, impact du cycle de vie de ces nouvelles installations membranaires, toutes ces questions ont été soulevées lors des débats et ont souligné la divergence entre les bénéfices attendus (une eau industrielle présentée comme « plus pure ») et ses coûts environnementaux, sociaux et économiques. Dès lors, le groupe Ecologie et Citoyenneté d'Est Ensemble rejoint plusieurs des propositions qui ont pu être formulées dans les différentes enceintes du débat :

- La protection de la ressource et un principe de prévention des atteintes à l'environnement, conformément à la Charte de l'environnement doivent faire l'objet d'un niveau de priorité renforcé. C'est dans cette direction et vers ces actions, dont beaucoup

de territoires en Île-de-France et ailleurs montrent l'exemple, que les moyens colossaux que le SEDIF entend mobiliser devraient être dirigés ;

- Si le débat public, dans sa forme présente, ne suffit pas à faire changer de trajectoire le SEDIF, les enjeux de son projet sont tels que les échanges doivent continuer dans d'autres lieux, sous l'égide de l'Etat. Il revient à l'autorité nationale de s'assurer que la gestion de l'eau dans le bassin parisien respecte des objectifs de protection de la qualité des eaux et de solidarité entre territoires, acteurs et usagers de l'eau ;
- Les éléments portés au débat devront être complétés au plus vite et dans la plus grande transparence pour que la réalité des coûts et des impacts environnementaux soit portée à la connaissance du public ;
- Le groupe Ecologie et Citoyenneté d'Est Ensemble se tient à la disposition de toutes les parties prenantes, autorités organisatrices, associations, forces politiques, dans un esprit de partenariat et de solidarité, qui voudront contribuer à construire une alternative plus durable et plus inclusive. Les enjeux de l'eau dans le bassin parisien, exacerbés par le changement climatique, l'exigent.

